



ASSOCIATION DES
RADIODIFFUSEURS
COMMUNAUTAIRES
DU QUÉBEC



Politique d'annulation JDLR 2026

La participation aux Jours de la radio peut être annulée sans frais jusqu'au **8 octobre 2026 inclusivement**. Toute annulation effectuée **entre le 9 et le 22 octobre 2026** entraînera certains frais. À compter du **23 octobre 2026**, aucune annulation ne sera possible sans entraîner le paiement de la totalité des frais d'inscription.

Par ailleurs, toute nuitée additionnelle au forfait devra être signalée à l'ARCQ via le formulaire d'inscription. Vous recevrez toutefois une facture distincte pour ces nuitées de la part de l'hôtel.

Cette politique est appliquée dans un souci de saine gestion et d'organisation optimale de l'événement. L'ARCQ vous remercie pour votre compréhension et collaboration.

Pour toutes questions liées aux inscriptions des Jours de la radio, n'hésitez pas à communiquer avec un membre de l'équipe interne de l'ARCQ, au courriel congres@arcq.qc.ca.

Au plaisir de vous accueillir aux JDLR 2026 !

L'équipe de l'ARCQ